

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

REGION CENTRE

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

Grandes Cultures

Bulletin technique n° 29 du 01/10/98 - 2 pages

Colza

Stade : Dans la majorité des parcelles, les colzas sont aux stades 3 à 5 feuilles. Les parcelles les plus précoces, semées entre le 18 et le 25 août, sont à 6-7 feuilles (18, 37, 45). On trouve quelques parcelles à 1-2 feuilles. En Indre et Loire, quelques parcelles ont été semées la semaine dernière.
Ces derniers jours, la croissance a été rapide.

Ravageurs

La situation est globalement assez calme à part quelques cas localisés.

- **Limaces** : En Indre et Loire, les dégâts sont importants. On observe aussi quelques attaques assez fortes dans le Loiret, notamment dans le secteur d'Amilly (45).
Continuez partout la surveillance des parcelles tardives.

- **Grosses altises**
A St Loup de Gonois (45), 18 altises ont été capturées sur une période de 10 jours.
Il faut donc envisager un traitement sur les colzas qui sont à moins de 4 feuilles.

A Monnaie (37), 9 grosses altises ont été capturées.
Le seuil de traitement n'est pas atteint.

A Lublé (37), on constate de nombreuses morsures, parfois sur 50 % des plantes. Attention, au-delà de B2, les prélèvements directs (morsures) des adultes ne sont pas préjudiciables. Mais si le niveau de pontes est élevée, les dégâts causés par les larves pourront être importants.
Aussi, pour prendre une décision quant au traitement au-delà de B2, on se base sur les captures en cuvette.

Dans le reste du réseau, les captures sont nulles ou insignifiantes. Toutefois, les attaques peuvent être très localisées.
Continuez donc à surveiller attentivement les captures en cuvettes jaunes.

- **Charançon du bourgeon terminal**
Première capture à Yèvres (28).
Il faut être attentif dès maintenant, en tous secteurs, à l'arrivée de ce ravageur.

- **Pucerons** : On les observe, en petit nombre, à Vornay (18), Escorpain (28), Reignac (37), Autrèche (37), Luzé (37) et St Laurent de Lin (37).
Les seuils de traitements ne sont pas atteints. Continuez la surveillance, surtout s'il y a des repousses de colza à proximité.

- **Tenthrèdes** : On observe des dégâts, parfois importants, de façon localisée dans le Cher et l'Indre et Loire. Attention à ne pas confondre les dégâts de ce ravageur avec ceux des limaces : les tenthrèdes ne dévorent que le limbe des feuilles et laissent les nervures.

Rappel des seuils d'intervention pour les insectes d'automne :

- **Grosse altise** :
. si les plantes n'ont pas dépassé B2 : 3 plantes sur 10 avec morsures,
. jusqu'à B4-B6 : 20-30 captures cumulées,
. le traitement sur larves est peu efficace.

- **Pucerons** : 20 % de pieds porteurs.

- **Charançon du bourgeon terminal** : 10 jours après les premières captures.

Maladies

- **Suivi phoma** : Les périthèces évoluent rapidement à Fleury les Aubrais (45), mais on n'en observe pas encore de mûrs. Les projections ont commencé sur l'ensemble du réseau sauf à Jeu les Bois (36) ; elles sont encore très faibles. Au champ, on note quelques macules sur cotylédons à Avail (36), sur des plantes à B3 et à Auzouer (37), sur des colzas à B4-B5.

- **Mildiou** : Cette maladie est présente. Elle peut entraîner la disparition de quelques plantes et un retard de croissance pour les colzas peu développés.
Aucune intervention n'est justifiée.

- **Pseudocercosporella** : on note quelques cas dans le Cher.
Pas d'intervention justifiée à cette époque.

Phytotoxicité

On a observé de nombreux cas de phytotoxicité d'herbicides ; il n'y a apparemment pas eu de conséquence sur la croissance du colza.

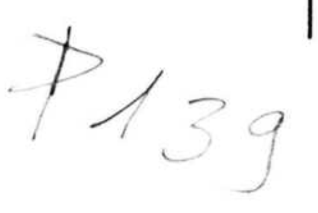
Colza
Charançon du bourgeon terminal : première capture.
Grosse altise : seuil de traitement atteint à St Loup de Gonois (45).

Info produit
Strychnine.

D.R.A.F. CENTRE
Service Régional de la Protection des Végétaux
93, rue de Curambourg
BP 210
45403 Fleury les Aubrais
Tél. 02.38.22.11.11
Fax 02.38.84.19.79

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de la Région CENTRE
Le Directeur-Gérant : M. HANRION
Publication périodique
C.P.P.A.P. n° 530 AD
ISSN n° 0757-4029





Céréales

Les premiers semis de blé ont été réalisés dans le Pays Fort du Cher.

Limaces

Un traitement anti-limaces peut être justifié au semis dans les parcelles à risque, notamment quand il y a eu un précédent colza. Dans tous les cas, c'est un ravageur à surveiller de près.

Jaunisse Nanisante de l'Orge

Le suivi JNO a recommencé. Nous utilisons deux outils :
- la tour à succion,
- la technique des pots-pièges.

Des informations détaillées vous seront communiquées dans les prochains bulletins.

Info produit

Utilisation de la strychnine

Une décision de principe interministérielle (Agriculture, Environnement et Santé) a été prise pour interdire totalement l'emploi de cette substance en agriculture. Toutefois, aucune échéance n'a été fixée pour la mise en oeuvre de cette interdiction et à ce jour, aucun texte réglementaire n'a été pris en ce sens.

L'utilisation de la strychnine en agriculture dans la lutte contre les taupes reste donc toujours possible dans le strict respect de l'arrêté du 24/02/82 modifié par l'arrêté du 24/10/84 dont nous vous rappelons les principales dispositions :

- utilisation réservée aux terrains agricoles (champs et prairies) à l'exclusion des espaces verts à vocation de loisirs (terrains de sport ou de golf, jardins publics, etc.),
- utilisation réservée aux Groupements de Défense contre les Ennemis des Cultures (GDEC), ou à défaut aux Groupements de Défense Sanitaire du Bétail (GDS),
- opérations effectuées sous la surveillance du Service Régional de la Protection des Végétaux.

Dans l'attente de la notification de la décision d'interdiction, il nous paraît opportun de cesser les utilisations de la strychnine après écoulement des stocks existants des GDEC ou des GDS et de ne pas renouveler ces stocks.